



« ANIMATION SOCIOCULTURELLE, CHANGEMENT ET INNOVATIONS SOCIAUX »

26, 27 ET 28 OCTOBRE 2022 – CAYENNE (GUYANE)

APPEL A COMMUNICATION

Préambule

Le Réseau International de l'Animation (RIA) réunit des spécialistes issus d'une vingtaine de pays, en Amérique, en Europe et en Afrique, qu'il s'agisse de chercheurs, de responsables de formation ou d'acteurs professionnels impliqués dans le champ de l'animation socioculturelle et/ou de l'intervention sociale. Après Bordeaux (France-2003), Sao Polo (Brésil-2005), Lucerne (Suisse-2007), Montréal (Canada-2009), Saragossa (Espagne-2011), Paris (France-2013), Bogota (Colombie-2015), Alger (Algérie-2017) et Lausanne (Suisse-2019), le 10^{ème} colloque du Réseau se tiendra à Cayenne en Guyane (France) les 26, 27 et 28 octobre 2022. A chacune de ces rencontres internationales, l'objectif est de mutualiser les savoirs et savoir-faire, les méthodologies et résultats de recherche, d'actions et d'expérimentations, autour de questions vives et des enjeux cruciaux qui traversent le champ de l'intervention sociale et socioculturelle dans un monde confronté à la permanence

des changements et des mutations.

Argumentaire

Outre l'obligation de décaler le colloque international du RIA de 2021 à 2022, le contexte pandémique est venu confirmer, si besoin était, la nécessité de mettre au travail les changements globaux du point de vue socioculturel et de l'intervention sociale. Par changements globaux, il est ici fait référence aux différents processus que l'on peut qualifier de transformations environnementales, mais aussi, plus largement, à la nouvelle vague de mondialisation et aux recompositions de la répartition des populations, de la vie économique, culturelle et politique qui en découlent.

Partant de cet univers complexe, les interventions du colloque porteront sur l'innovation sociale – ou les innovations sociales, selon le cas – en contexte de changement. Dans sa composante sociale, ce dernier devient un système de transformation des pratiques et des représentations qui oriente le développement des sociétés, des communautés et des individus. L'innovation sociale, à la fois cause et effet du changement social, est quant à elle définie comme une « intervention initiée par des acteurs sociaux pour répondre à une aspiration, subvenir à un besoin, apporter une solution ou profiter d'une opportunité d'action afin de modifier des relations sociales, de transformer un cadre d'action ou de proposer de nouvelles orientations culturelles » (Bouchard, Evers et Fraisse 2015). Elle serait aussi caractérisée par sa capacité à favoriser l'émancipation et l'*empowerment* d'individus ou de groupes rencontrant des difficultés d'insertion, à contribuer à la cohésion sociale des territoires et au développement d'activités en lien avec des enjeux collectifs (Richez-Battesti, 2007).

En concevant de cette manière l'innovation sociale comme l'une des voies à partir desquelles les sociétés se transforment, ou à partir desquelles il est possible de « (re)faire société », la perspective s'ouvre d'une proximité avec l'animation sociale et socioculturelle. Cette dernière est en effet entendue comme un mode d'intervention, un « système d'action jouant sur le triple registre de la régulation, de la promotion et de la contestation sociales dans des situations où les enjeux sont à la fois culturels, sociaux, économiques et politiques » (Lafortune et al. 2010). Travaillant à la mobilisation des individus, des groupes et des collectivités en vue d'une réappropriation politique et socioculturelle de leur cadre de vie, l'animation et ses acteurs revendiquent, en cela et à leur tour, une contribution historique et militante à l'invention – ou à la réinvention – des sociétés par elles-mêmes.

Au vu de ces éléments, quand le contexte de changement(s) devient propice à la remise en question – durable ou provisoire – de certains ordres et cadres jusque-là établis, innovations sociales et animation socioculturelle semblent dès lors susceptibles de converger dans les processus de transformation. Par exemple s'agissant de leurs contributions réciproques à l'émergence de nouvelles visions autour de certains enjeux de société (relations entre l'économique et le social, inégalités, développement durable, interculturalité, rapports de genre, etc.) ; de leur revendication partagée d'une *praxis* sociale, de la participation ou de l'expérimentation comme méthodologies d'actions instituanes et assumant, selon les périodes et les contextes, des phases de contestation, de conflits, voire de luttes pour trouver de nouveaux « arrangements » sociaux ou institutionnels.

Partant de ce bref constat préliminaire, les trois journées du RIA permettront de questionner plus avant ces interactions entre changement, innovation(s) sociale(s) et animation socioculturelle (y compris en lien avec les domaines de l'intervention et du travail social). À partir de recherches d'enseignants-chercheurs, de travaux de doctorants et doctorantes, d'expériences de terrain de praticiens-chercheurs, de recherches-actions et d'expériences d'animateurs et animatrices socioculturels, les contributions s'articuleront autour des axes

suivants :

Axe 1 – Quels liens entre territoires, lieux et innovations sociales/socioculturelles ?

Il s'agit de discuter ici les rapports entre territoire et innovations sociales, sachant notamment que ce sont leur proximité et leur connaissance approfondie des populations qui permettent aux acteurs et structures socioculturelles de détecter les besoins sociaux existants – peu, mal satisfaits – ou émergents, et d'y apporter des réponses à travers une démarche d'expérimentation et de modélisation des solutions créées. Pour autant, dans la synergie entre animation, innovation et territoire, reste que ce dernier peut aussi être source de contraintes (discontinuité, distance, etc.) pesant sur l'action sociale et socioculturelle, sur ses stratégies et capacités d'innovations en contexte de changement. Dès lors, quels sont les ancrages explicites des acteurs socioculturels dans le territoire, avec quelle influence sur l'innovation sociale et socioculturelle ? Comment les méthodologies de construction socioculturelle du territoire (diagnostic, participation, etc.) nourrissent-elles de façon spécifique les processus d'innovation sociale ? Comment penser et promouvoir le pouvoir d'agir des habitants dans cette dynamique d'innovation sociale ? Ce pouvoir d'agir est-il réduit à une catégorie instrumentale des pouvoirs publics ou bien un levier d'émancipation collective ? Comment le territoire ou le lieu jouent-ils un rôle facilitateur dans les opportunités d'interactions et d'actions, dans l'occurrence des innovations sociales ? En quoi la « proximité » influence-t-elle les temps de transaction et de production, la fréquence relationnelle, les processus d'apprentissage et d'innovation, la création de communautés de pratiques et de valeurs culturelles, etc. ? Que nous dit en cela le développement des « tiers lieux » culturels qui sont présentés par leurs promoteurs comme des « laboratoires » d'innovation sociale ? Au contraire, quels freins ou contraintes le territoire (discontinuité, distance géographique...) et le lieu (conflits d'usages, concurrence, etc.) font-ils peser sur l'action sociale et socioculturelle, sur ses capacités d'innovations face au changement ? Autant d'exemples de questions susceptibles d'ouvrir des pistes de réflexion aux contributeurs et contributrices.

Axe 2 – La « crise » crée-t-elle une opportunité d'innovation sociale et socioculturelle ?

Forme aiguë du changement, la « crise » est une notion qui participe souvent de la lecture des changements contemporains à l'œuvre. Tantôt il s'agit de désigner un événement social qui se caractérise par un paroxysme de souffrances, de contradictions ou d'incertitudes, susceptible de produire des explosions de violence ou de révolte. Tantôt il s'agit, d'évoquer avec la « crise » la fenêtre d'opportunités qui s'ouvre – concomitamment à la rupture des équilibres sociaux – et entraîne d'autres modalités de gestion des ressources par le système concerné, de même que de nouvelles mobilisations et mutations multisectorielles. La crise deviendrait alors le creuset de nouvelles visions ou pratiques qui émergent à travers des initiatives de la société civile et s'appuient sur des innovations sociales à l'échelle du monde ou à l'échelle locale.

Comment les acteurs de l'animation socioculturelle et des champs voisins (économie sociale et solidaire par exemple) témoignent de l'impact multiscalaire des crises sur leurs modes de penser, d'agir, d'expérimenter et d'innover ? Trouvent-ils dans le contexte de crise – traduisant en partie le changement – l'occasion d'une actualisation du projet de transformation sociale ? Celle d'un saut qualitatif dans leurs réalisations, leur projet et leur mobilisation ? Quelles sont les nouvelles voies de résistance ou de résilience identifiées par les professionnels ? Les ruptures induites par les « crises » perturbent-elles au contraire les univers de pratiques socioculturelles, créant un contexte d'anxiété, de précarité et d'incertitude délétère pour l'action et la capacité d'innovation ? Quel bilan coûts-avantages les acteurs tirent-ils de leur confrontation à « la crise » ? Voici quelques-unes des questions dont pourront se saisir les contributions qui auront pour objectif d'éclairer tout à la fois le

diagnostic de crise qu'opèrent les acteurs, leurs stratégies pour y faire face et l'impact du contexte de crise sur leur potentiel d'innovation sociale.

Axe 3 – Les innovations du champ socioculturel, entre institué et instituant

Comme l'analysent certains, l'animation sociale et socioculturelle doit se positionner dans le champ de deux forces antagonistes, l'une novatrice, l'autre conservatrice. Par plusieurs aspects, les innovations originelles ont cédé le pas à l'institutionnalisation, posant, au fil des transformations du champ socioculturel, la question de ses propres tensions entre postures innovantes et conservatrices. Sachant que, par ailleurs, l'institutionnalisation des innovations socioculturelles n'est pas seulement synonyme de compromission : elle peut signifier la consécration de son succès dans la mesure où elle permet une diffusion et une reconnaissance de ses apports dans la société... D'où ces questions qui, parmi d'autres, serviront de guide aux contributions : L'animation sociale et socioculturelle est-elle toujours innovante, ou à quelles conditions (sociales, politiques, institutionnelles...) le reste-t-elle ? Les processus d'institutionnalisation qui la traversent signifient-ils ou non la déconnexion des mouvements sociaux instituants en contexte de changement ? Comment évaluer les capacités innovantes du champ socioculturel ? La démarche d'innovation sociale et socioculturelle induit-elle des limites institutionnelles ? Quelles relations entre institutionnalisation et l'innovation sociale/socioculturelle ? A quel point le professionnel peut composer avec son cadre institutionnel et contribuer à « innover l'ordre social » ? Quels effets sur les identités et les pratiques ? etc.

Axe 4 – Les innovations technologiques, des vecteurs d'innovations sociales ?

L'innovation est une notion polysémique, qui a longtemps été – et qui est encore – considérée essentiellement sous son aspect technique : contre l'étroitesse de ce prisme, l'innovation sociale s'est construite en miroir de l'innovation technologique. Partant de là, cet axe a vocation à interroger les liens complexes et parfois problématiques entre innovation technologique et innovation sociale, à partir d'exemples concrets mobilisés dans les champs socioculturels et de l'intervention sociale : évolutions du numériques, digitalisation, éco-technologies, etc.

Les contributions répondront notamment aux questions suivantes : en quoi l'innovation et le changement technologiques transforment-ils l'action sociale et socioculturelle ? Comment l'animation met-elle au travail les innovations technologiques ? Comment intègre-t-elle les problématiques d'accès

– ou d'inégalités d'accès – aux innovations technologiques, celles de l'intégration, des logiques de coopération, ou au contraire la marginalisation, induites par la technologie ? En quoi les innovations technologiques peuvent-elles renforcer ou contrarier le pouvoir d'agir des populations ? Comment le contexte pandémique et la distanciation physique ont-ils modifiés, de façon plus ou moins innovante et profonde, les pratiques, les actions et l'organisation du travail social et socioculturel ? Etc.

Axe 5 – Quelles innovations sociales face aux recompositions des populations ?

Les crises sanitaires et climatiques, avec les flux migratoires qu'elles génèrent (réfugiés des pays en guerre ou en situation de pauvreté sévère, réfugiés climatiques à venir...), constituent des exemples de contextes globaux éclairant et suscitant l'intérêt pour une approche interculturelle, comme d'ailleurs d'autres changements ayant un impact sur les rapports sociaux internes (minorités, etc.). De fait, l'ensemble des acteurs (institutionnels, associatifs, ONG, etc.), confronté à certaines mutations dans les paradigmes d'intervention sociale, est parfois amené à repenser de nouveaux processus d'intégration et inclusifs dans le cadre de l'animation socio-culturelle. En cela, il semble que l'innovation sociale passe nécessairement par l'émergence de processus incubateurs et d'outils adaptés, que

l'animation socio- culturelle et l'intervention sociale doivent inventer pour répondre aux défis du vivre-ensemble dans les sociétés d'accueil.

Les questions traitées ici pourront-êre du type : En quoi les mutations interculturelles déterminent- elles à la fois des ajustements voulus ou contraints, des innovations bénéfiques ou des chocs dans le champ des réflexions et de l'action sociale ou socioculturelle ? Le dynamisme culturel est-il toujours synonyme d'innovation socioculturelle ? Quelles voies socioculturelles innovantes pour mettre le conflit

– ou le risque de conflit – culturel en contexte de changement social ? De façon pragmatique, en quoi le facteur culturel ou interculturel constitue-t-il une opportunité d'innovation pour la production de dispositifs réellement nouveaux dans le champ social et socioculturel, d'un point de vue artistique, pédagogique, méthodologique ou autre ? Etc.

Indications bibliographiques

Lafortune Jean-Marie et al., 2010, « Vers un système d'animation socioculturelle : défis actuels et synergies internationales », Animation, territoires et pratiques socioculturelles, n°1, pp. 1-12, novembre.

Bouchard Marie J., Evers A., Fraisse L., 2015, « Concevoir l'innovation sociale dans une perspective de transformation », Entretien in Sociologies pratiques, vol. 31, no. 2, pp. 9-14.

Fontan J.-M., Klein J.-L., Tremblay D.G, 2004, « Innovation et société : pour élargir l'analyse des effets territoriaux de l'innovation », Géographie, économie, société, vol. vol. 6, no. 2, pp. 115-128

Alter. N, 2007, « On ne peut pas institutionnaliser l'innovation sociale », in *L'innovation sociale - Emergence et effets sur la transformation des sociétés*, (dir) Klein.J-L, Harrisson.D, Québec, Presses de l'Université du Québec.

Klein J-L, Harrisson D., 2007, (dir) *L'innovation sociale - Emergence et effets sur la transformation des sociétés*, Québec, Presses de l'Université du Québec.

Richez-Battesti N., Petrella F., Vallade D., 2012, « L'innovation sociale, une notion aux usages pluriels : quels enjeux et défis pour l'analyse ? » In *Innovations*, n°38, p.p 15-36.

Richez-Battesti, N., « Innovations sociales et dynamiques territoriales. Une approche par la proximité. (L'expérience des banques coopératives) », *Marché et organisations*, vol. 7, no. 2, 2008, pp. 36-51.

Rousselle M., 1968, *L'innovation sociale, une solution durable aux défis sociaux*, Caisse nationale d'allocations familiales – Informations sociales n°180, p. 140-148

Soler L., 2019, *Introduction à l'épistémologie*, Paris, Ellipses

Echéancier

- **21 avril 2022** au plus tard : envoi des propositions de communications à l'adresse mail ci- après. Les textes ne doivent pas excéder 5000 caractères (espaces, titres et bibliographie compris). Elles peuvent être transmises en français, anglais et espagnol. Les propositions de communication seront évaluées de manière anonyme par deux experts. Les critères d'évaluation seront la pertinence par rapport à la thématique générale du colloque, ainsi que l'explicitation du cadre théorique et méthodologique soutenant la recherche ou l'expérience de terrain.
- **21 juin 2022** : réponse quant à l'acceptation ou non des propositions.
- **15 septembre 2022** : envoi des textes des

communications Pour toutes informations :

riacayenne2022@univ-guyane.fr

Comité d'organisation et scientifique Guyane

BERANGER Erika, chargée de projets et de développement, IRDTS

CABARRUS Alberte, cheffe de département BUT Carrières sociales, IUT de Saint-Claude, Université des Antilles

CECILE Christian, MCF anthropologie, chef de département BUT Carrières sociales, IUT de Kourou

DRAGO Agnès, conseillère en formation, Centre National de la Fonction Publique Territoriale (CNFPT)

FABERON Florence, PU en droit public et référente schéma directeur du handicap, Université de Guyane

LEMKI Marie-Annick, Directrice de Projet professionnel plus (PPPlus)

LEON Fabio, Co-président du Mouvement de l'animation sociale de Guyane

MANIOC

POCQUET David, Directeur de l'APROSEP Guyane

QRIBI Abdelhak, MCF HDR en sciences de l'éducation, Université de Guyane.

REZKI François, Enseignant BUT Carrières sociales, IUT de Kourou, Université des Antilles.

ROUBAUD Franck, Directeur de Guyane développement Innovation (GDI)

Comité scientifique du RIA

AREVALO Antonia, Universidad Externado de Colombia (Colombie)

BOUKRISSA Aicha, Université d'Alger 3 (Algérie)

CURTO Fernando, Université de Zaragosse (Espagne)

GREFFIER Luc, Université Bordeaux Montaigne (France)

LAFORTUNE, Jean-Marie, Université du Québec à Montréal (Canada)

TIRONI Yuri, Haute école de travail social et de la santé à Lausanne (Suisse)

TOZZI Pascal, Université Bordeaux Montaigne (France).

WANDELER Bernard, Hochschule de Luzern (Suisse)

Comité de direction du RIA

DEMONTGOLFIER Clotilde, Université Bordeaux Montaigne (France)

GREFFIER Luc Paris, Université Bordeaux Montaigne (France)

IBANEZ Jorge, Université Bordeaux Montaigne (France)

TOZZI Pascal, Président, Université Bordeaux Montaigne (France)

